

Fiat Chrysler Automobiles et ENGIE EPS prévoient de s'associer dans une *joint venture* leader dans le domaine de la mobilité électrique

- **Les deux entreprises unissent leurs forces pour entrer dans la nouvelle ère d'une mobilité plus durable, en proposant des solutions et des services innovants pour rendre l'accès à la mobilité électrique facile et pratique pour tous**
- **Cette *joint venture* proposera une gamme complète de produits et de solutions pour les conducteurs de véhicules électriques en Europe (telles que des infrastructures de recharge et des offres de recharge vertes)**
- **La nouvelle entité sera une société italienne de technologie dans le secteur de la mobilité électrique avec un accès à un portefeuille de plus d'une centaine de brevets, une solide équipe d'ingénieurs en électronique et d'ingénieurs système et une présence industrielle bien établie dans le secteur automobile**

Paris – Turin, 12 novembre 2020 – FCA Italy SpA (« FCA »), filiale à 100% de Fiat Chrysler Automobiles NV, et ENGIE EPS, acteur technologique italien du stockage d'énergie et de la mobilité électrique, ont conclu un protocole d'accord visant à créer une *joint venture*, pour devenir un leader dans le domaine de la mobilité électrique en Europe. Cette entreprise commune pourra s'appuyer sur les ressources financières et l'empreinte industrielle de FCA et sur le savoir-faire technologique et le portefeuille de propriété intellectuelle d'ENGIE EPS. Les deux entreprises unissent leurs forces pour avancer dans la nouvelle ère d'une mobilité plus durable, en proposant des solutions et des services innovants pour rendre l'accès à la mobilité électrique facile et pratique pour tous.

La société nouvellement créée offrirait une gamme complète de produits et de solutions pour les conducteurs de véhicules électriques, telles que des infrastructures de recharge résidentielles, commerciales et publiques, ainsi que des offres d'énergie verte, qui permettront aux clients de recharger à leur domicile et dans n'importe quel point de recharge public à travers l'Europe avec un simple abonnement à un tarif mensuel fixe.

Un nouvel acteur technologique italien de la mobilité électrique verrait ainsi le jour, avec un accès à un portefeuille comptant des centaines de brevets et de secrets industriels, une solide équipe d'ingénieurs en électronique et d'ingénieurs système et une présence industrielle consolidée dans le secteur automobile. Cette *joint venture* bénéficierait ainsi de la contribution des deux partenaires en termes de propriété intellectuelle, de ressources humaines et d'actifs financiers, et se concentrerait sur des solutions innovantes et disruptives pour le marché européen de la mobilité électrique. L'opération envisagée représenterait une étape stratégique importante dans l'évolution des portefeuilles de produits des deux groupes et constituerait une étape majeure dans la levée des barrières à la transition vers la mobilité électrique en Europe.

« La signature de ce protocole d'accord est le résultat d'une coopération fructueuse de trois ans entre les deux sociétés, qui a permis la mise en œuvre de projets véritablement disruptifs, comme l'introduction de la borne de recharge easyWallbox développée en exclusivité pour FCA, un dispositif de recharge facile d'utilisation et fonctionnant en mode « plug-and-play », le projet pilote « Vehicle-to-grid » récemment lancé et des offres de recharge innovantes pour les consommateurs », a déclaré **Mike Manley, Directeur Général de Fiat Chrysler Automobiles**. « Cette joint venture permettrait aux deux partenaires de s'engager encore plus loin dans l'approfondissement de leur coopération existante et dans le développement de produits et de services innovants afin de rendre possible et soutenir une transition en douceur vers la mobilité électrique en Europe ».

« L'électrification représente une tendance de fond irrépressible sur le point de bouleverser la mobilité urbaine et, surtout, un changement inéluctable de paradigme des systèmes énergétiques mondiaux. La signature de ce protocole d'accord témoigne de notre engagement commun à accélérer ce changement et mobiliser une telle disruption vers un avenir plus durable », a commenté **Carla Alberto Guglielminotti, Directeur Général d'ENGIE EPS**. « L'Italie a profondément marqué l'Histoire avec son excellence dans l'industrie automobile et le développement de technologies innovantes dans le secteur de l'énergie. Cette joint venture est une opportunité pour consolider cet héritage tout en traçant la voie vers une mobilité plus verte ».

L'opération envisagée est soumise aux conditions habituelles pour ce type d'opération et à toutes les notifications et approbations nécessaires des autorités et institutions compétentes.

Les deux partenaires prévoient la signature de l'ensemble des accords¹ d'ici la fin de l'année et la constitution de la *joint venture* au premier trimestre 2021.

* * *

À propos d'ENGIE EPS

ENGIE EPS est l'acteur technologique et industriel du groupe ENGIE qui développe technologies pour révolutionner le paradigme dans le système énergétique mondial en faveur des sources d'énergie renouvelables et de la mobilité électrique. Cotée à Paris sur Euronext (EPS:FP), ENGIE EPS est représenté dans les indices financiers CAC® *Mid & Small* et CAC® *All-Tradable*. Son siège social est situé à Paris, tandis que les fonctions recherche, développement et production sont basées en Italie.

Pour plus d'information : www.engie-eps.com

Contacts ENGIE EPS

Presse : eps@imagebuilding.it

Relations Investisseurs : ir@engie-eps.com



Suivez nous sur LinkedIn

À propos de FCA

Fiat Chrysler Automobiles (FCA) est un constructeur d'automobiles mondial qui conçoit, développe, produit et commercialise des véhicules dans une gamme de marques incluant Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Dodge, Fiat, Fiat Professional, Jeep®, Lancia, Ram et Maserati. Il fournit en outre des services après-vente et pièces de rechange avec la marque Mopar et intervient dans les secteurs des composants et des systèmes de production sous les marques Comau et Teksid. FCA compte près de 200.000 salariés dans le monde.

Pour plus d'informations sur FCA, visitez le site www.fcagroup.com

¹ Sur la base de la structure de gouvernance convenue, ENGIE EPS pourra consolider la nouvelle entité en consolidation globale.



DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas un engagement quant à la performance future d'ENGIE EPS. Bien qu'ENGIE EPS considère que de telles déclarations sont fondées sur des attentes et hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature sujettes à des risques et des incertitudes qui pourraient entraîner une différence entre les performances réelles et celles décrites ou suggérées dans ces déclarations. Ces risques et incertitudes incluent, sans limitation, ceux décrits ou identifiés dans les documents publics déposés par ENGIE EPS auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), y compris ceux énumérés dans la section « Facteurs de risque » du Document de Référence d'ENGIE EPS (anciennement EPS) déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2020 (sous le numéro D.20-0439). Les investisseurs et les actionnaires d'ENGIE EPS doivent noter que si tout ou partie de ces risques se matérialisent, ils pourraient avoir un impact défavorable significatif sur ENGIE EPS.

Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'emploi d'une terminologie prospective, comprenant des verbes ou des termes tels que « anticipe », « croit », « estime », « prévoit », « a pour but », « peut », « projette », « développement », « en cours de discussion » ou « client potentiel », « devrait » ou « va », « projets », « carnet de commande », « pipeline » ou « plans » ou, pour chacun de ces termes, leurs contraires ou autres variantes ou terminologies équivalentes, ou par des discussions de stratégie, de plans, d'objectifs, de buts, d'événements ou d'intentions futures. Ces déclarations incluent tous les points qui ne sont pas des faits historiques. Elles apparaissent tout au long de ce communiqué et comprennent, mais sans s'y limiter, des déclarations concernant les intentions, croyances ou prévisions actuelles d'ENGIE EPS, concernant, entre autres, les résultats d'ENGIE EPS en matière de développement commercial, de transactions, de situation financière, de perspectives, de stratégies financières, de prévisions pour la conception et le développement du produit, des applications et autorisations réglementaires, de modalités de remboursement, de coûts de vente et de pénétration du marché. De surcroît, même si les résultats des transactions, la situation financière et la croissance d'ENGIE EPS, le développement des marchés et de l'industrie dans lesquels ENGIE EPS exerce son activité, coïncident avec les déclarations de ce communiqué, ces résultats ou ces développements ne peuvent pas être représentatifs des résultats ou des développements des prochaines périodes. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de publication de ce communiqué. ENGIE EPS n'a pas l'obligation et ne s'engage pas mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives.